

RAPPORT ANNUEL

COMGEST RENAISSANCE EUROPE

Au 31 décembre 2024



SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	4
2. Changements intéressant l'OPC	7
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	8
4. Rapport de gestion	17
5. Informations réglementaires	20
6. Certification du Commissaire aux Comptes	25
7. Comptes de l'exercice	32
8. Annexe(s)	82
Caractéristiques de l'OPC (suite)	83
Information SFDR	95

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

COMGEST S.A.

FR0000295230

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 070 EUR	2 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,3 %	-22,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 610 EUR	10 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,9 %	0,4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 670 EUR	15 070 EUR
	Rendement annuel moyen	6,7 %	8,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 260 EUR	20 470 EUR
	Rendement annuel moyen	42,6 %	15,4 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Février 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2014 et Juillet 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	483 EUR	1 777 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	4,9 %	2,7 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.3% avant déduction des coûts et de 8.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	300 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	170 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

DATE	MODIFICATION(S) OPEREE(S)
21/03/2024	Mise à jour de l'annexe SFDR conformément au template réglementaire
28/05/2024	Changement délai de règlement des S/R (J+2 au lieu de J+3) + Actualisation PCD

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

- INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

MANDATAIRE SOCIAL	NOM DES SOCIÉTÉS	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	NATURE DE LA FONCTION
Philippe LEBEAU	COMGEST S.A.		Président Directeur Général, Administrateur
	Elixir Capital		Gérant
	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE		Président du Conseil d'Administration, Administrateur
	Fondation COMGEST		Président
Frédéric BUSTIN	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE		Directeur Général, Administrateur
	Fondation COMGEST		Membre
Alexandre NARBONI	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE		Directeur Général Délégué; Administrateur
Thierry CALLAULT	QUAERO CAPITAL SAS (France)		Directeur Général
	QUAERO CAPITAL SA		Directeur
	QUAERO CAPITAL SA (Luxembourg)		Administrateur
	BLUE ALPHA II		Administrateur
	QUAERO CAPITAL PARTICIPATIONS SA		Administrateur
	QUAERO CAPITAL FUND Luxembourg		Administrateur

MANDATAIRE SOCIAL	NOM DES SOCIÉTÉS	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	NATURE DE LA FONCTION
	QUAERO CAPITAL UK		Senior Manager
	SOCIETE D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE		Administrateur
	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE		Administrateur
Thibaud BEROUD	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE	Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires (CPRN)	Administrateur
	Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires (du 18/03/2024 au 04/07/2024)		Directeur Général Adjoint
	Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires (à compter du 04/07/2024)		Directeur Général
Helen LOWDON	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE	COMGEST SA	Administrateur
Caroline MILLOT	SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE		Administrateur

- **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la Sicav.

- **DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Sans objet pour les SICAV.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Conformément à l'article L225-37-4 du code de commerce, vous prendrez également connaissance des informations relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes.

Composition du conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	ECHÉANCE DU MANDAT (À L'ISSUE DE L'AGO STATUANT SUR LES COMPTES CLOS EN....)
LEBEAU Philippe	Président	Décembre 2027
	Administrateur	Décembre 2027
BUSTIN Frédéric	Administrateur	Décembre 2024
	Directeur Général	Décembre 2027
Alexandre NARBONI	Administrateur	Décembre 2024
	Directeur Général Délégué	Décembre 2027
Thierry CALLAULT	Administrateur	Décembre 2024
Caroline MILLOT	Administrateur	Décembre 2027
COMGEST SA représenté par Helen LOWDON	Administrateur	Décembre 2027
CAISSE DE PREVOYANCE ET DE RETRAITE DES NOTAIRES (CPRN) représenté par Thibaud BEROUD	Administrateur	Décembre 2024
TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE	Commissaire aux Comptes	Décembre 2025

Biographies des Administrateurs de la SICAV

Philippe LEBEAU a rejoint Comgest en 2009 comme responsable groupe marketing et communication. Il est Président Directeur Général de Comgest S.A. et membre du comité de direction de CGI. Il a commencé sa carrière chez Insignia Bourdais dans le conseil en immobilier d'entreprise à l'intention d'investisseurs institutionnels français avant de rejoindre la Banque du Louvre où il a occupé plusieurs postes (développement commercial institutionnel et analyse d'OPCVM). Il a dirigé pendant sept ans la filiale de gestion LGI à Luxembourg. CEO de Louvre Gestion, membre des Comités exécutifs d'HSBC Private Bank France et HSBC Private Bank Investment Group. Il est diplômé d'HEC et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Frédéric BUSTIN a rejoint Comgest en juin 2012 comme responsable des relations auprès des investisseurs français, Suisse francophone et luxembourgeois. Frédéric a travaillé à la banque Duménil Leblé et chez Cardiff Asset Management comme vendeur institutionnel, puis au CCF Capital Management comme responsable du segment CIB puis directeur commercial France. Il a poursuivi sa carrière au sein de HSBC Private Bank France où il a été nommé au Comité exécutif puis est devenu Senior Banker en charge des Asset Managers pour HSBC Global Banking and Markets France. Il est titulaire d'un DESS Finance et Contrôle de Gestion de l'Université d'Orléans.

Alexandre NARBONI est analyste / gérant chez Comgest S.A. Il a rejoint Comgest en 2009, initialement au sein de l'équipe actions américaines puis dès 2018 au sein de l'équipe actions internationales, où il occupe les fonctions d'analyste et de gérant de portefeuille. Alexandre est également responsable du développement et de la supervision des stratégies Flex de Comgest. Il est également membre du comité d'investissement du groupe Comgest. Avant de rejoindre Comgest, Alexandre a travaillé à New York, d'abord à la Société Générale, à partir de 2005, dans la titrisation de prêts, puis chez HSBC, en tant qu'analyste hedge fund. Alexandre est diplômé de l'ENSAE et titulaire d'un Master en mathématiques financières de l'université Columbia.

Thierry CALLAULT a rejoint Quaero Capital SA en 2013 en qualité d'Associé et de Responsable du Business Development. Après avoir débuté sa carrière en 1990 à la Banque du Louvre, dont il est devenu Directeur de la Stratégie, il a rejoint en 2003 OFI Asset Management en tant que CEO. Il a été directement impliqué dans la création de plusieurs structures de gestion alternatives multi-assets, de fonds et d'incubateurs de fonds. En 2012, il cofonde Blue Alpha, dans le but d'investir dans des sociétés de gestion nouvellement créées et de les aider à développer leurs marques et leurs actifs sous gestion.

Caroline MILLOT débute sa carrière en tant que documentaliste à Eurofinance, avant de travailler à partir de 1974 au bureau indépendant d'analyse financière Détrouyat Associés où elle occupe successivement les

postes de documentaliste puis Analyste Financier avant d'être nommée Directeur Général en 1991. Entre 1997 et 2010 Caroline Millot a occupé le poste de Directeur des Relations Investisseurs de l'Oréal. Elle est titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers.

Helen Lowdon est responsable de l'équipe Investment Solutions et Analytics de Comgest S.A. et travaille en étroite collaboration avec les équipes de gestion pour soutenir la mise en œuvre du processus d'investissement. Helen a rejoint Comgest en 2010 en tant que membre de l'équipe Marketing et Communication avant que l'équipe Investor Services ne soit formée pour se consacrer au reporting client, aux réponses aux appels d'offres et aux documents due diligence. Avant de rejoindre Comgest, elle a travaillé à la Société Générale et à France Telecom. Helen est titulaire d'un Master en management de projets internationaux de l'ESCP et est diplômée de l'Université d'Oxford.

Thibaud BEROUD est Directeur Général de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires. Précédemment, il a exercé les fonctions d'administrateur du Sénat à la Commission des Affaires Sociales, puis à l'Association de Gestion des Assistants de Sénateurs. Il a été ensuite successivement responsable de portefeuille à la Trésorerie, responsable de la division des investissements Financiers, Trésorier puis Directeur des Affaires Financières et Sociales du Sénat. Thibaud BEROUD est Chartered Financial Analyst (CFA) et Chartered Alternative Investment Analyst (CAIA).

• EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action « C » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 260,59 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 261,14 euros.

La valeur liquidative de l'action « I » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 278,49 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 280,48 euros.

La valeur liquidative de l'action « P » qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 0,00 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 260,67 euros.

La valeur liquidative de l'action Z qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 267,82 euros, ressort au 31 décembre 2024 à 269,60 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 14 375 801,3735 actions au 29 décembre 2023, s'établissait à 13 494 966,3495 actions au 31 décembre 2024.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 3 580 758 393,40 euros contre 3 801 849 724,27 euros au terme de l'exercice antérieur.

• PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Il est rappelé que la SICAV émet des actions « C », « I », « Z » et « P » de capitalisation du revenu net et des plus et moins-values nettes.

Le Conseil d'administration vous propose les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

1. Sommes distribuables afférentes aux revenus

La quote-part des sommes distribuables afférente au revenu net s'élève à -19 380 555,00 euros ; il est donc proposé, pour chacune des catégories d'action, les répartitions et affectations suivantes :

- **Actions « C » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -17 702 767,07 euros.

- **Actions « I » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -1 049 813,45 euros.

- **Actions « P » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -3 083,19 euros.

- **Actions « Z » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -624 891,29 euros.

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

La quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes s'élève à 446 606 037,39 euros.

Il est proposé de capitaliser intégralement cette somme selon la répartition suivante :

- 323 695 655,96 euros pour les **actions « C »**.
- 85 077 509,94 euros pour les **actions « I »**.
- 48 621,69 euros pour les **actions « P »**.
- 37 784 249,80 euros pour les **actions « Z »**.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois derniers exercices pour les actions « C », « I » et « Z ».

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq exercices.

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

• CONVOCACTION ET ORDRE DU JOUR

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **23 avril 2025 à 11 heures**, chez COMGEST SA – 17 square Edouard VII – 75009 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Affectation des sommes distribuables afférentes au revenu net.
3. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes.
4. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.
5. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Frédéric BUSTIN.
6. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Thierry CALLAULT.
7. Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires.
8. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alexandre NARBONI.
9. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités

• PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 14 375 801,3735 actions au 29 décembre 2023, s'établissait à 13 494 966,3495 actions au 31 décembre 2024. A cette même date, l'actif net s'élevait à 3 580 758 393,40 euros contre 3 801 849 724,27 euros au terme de l'exercice antérieur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes au revenu net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à -19 380 555,00 euros, décide; conformément aux dispositions statutaires, d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- **Pour les actions « C »** : la somme de -17 702 767,07 euros.
- **Pour les actions « I »** : la somme de -1 049 813,45 euros.
- **Pour les actions « P »** : la somme de -3 083,19 euros.
- **Pour les actions « Z »** : la somme de -624 891,29 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes s'élève à 446 606 037,39 euros, décide d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- La somme de 323 695 655,96 euros pour les **actions « C »**.
- La somme de 85 077 509,94 euros pour les **actions « I »**.
- La somme de 48 621,69 euros pour les **actions « P »**.
- La somme de 37 784 249,80 euros pour les **actions « Z »**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Frédéric BUSTIN dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Thierry CALLAUT dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires dans son mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Alexandre NARBONI dans son mandat d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente Assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

4. RAPPORT DE GESTION

Comgest Renaissance Europe C a progressé de +0,2% en 2024 contre une hausse de 8,6% pour son indice de comparaison le MSCI Europe. Les classes I et Z de Comgest Renaissance Europe ont affiché une hausse de +0,7% sur l'exercice sous revue.

Dans l'ensemble, 2024 a été une année favorable pour les actions européennes. Les marchés ont correctement anticipé la baisse des taux d'intérêt, bien qu'elle soit intervenue plus tard que prévu. La Banque centrale européenne a abaissé son taux directeur à quatre reprises, tandis que la Réserve fédérale américaine a procédé à trois baisses, évoquant encore en fin d'année une inflation « légèrement supérieure » à son objectif de 2%. Au-delà des mesures de politique monétaire, l'année 2024 a été marquée par des conflits internationaux prolongés et des incertitudes géopolitiques persistantes. Des élections majeures se sont tenues dans des dizaines de démocraties, montrant souvent une base électorale de plus en plus polarisée. La croissance économique en Europe reste modeste, comme l'illustrent les chiffres du PIB nominal. Cela se reflète également dans les bénéfices des entreprises. Au-delà du thème de l'Intelligence Artificielle (IA), qui a occupé une place centrale tout au long de l'année et à travers les secteurs, le ralentissement de l'inflation des prix, une certaine « fatigue du consommateur », le déstockage des inventaires et la fragilité de l'économie chinoise ont souvent été mis en avant par les entreprises européennes.

Les actions « value » ont surperformé les actions de croissance, et davantage encore les actions de qualité. Les secteurs bancaires, du tabac et de la défense ont enregistré de bonnes performances, tandis que les secteurs de la consommation, de la santé et de l'énergie ont sous-performé. C'est également le cas des actions françaises, notamment en raison de la situation politique. Dans ce contexte, le portefeuille a sous-performé en 2024. Cela peut être attribué à : (1) la sous-performance des actions de qualité et de croissance et (2) des problèmes spécifiques à certaines entreprises que nous détaillons ci-dessous.

La dispersion des rendements au sein du portefeuille a été élevée en 2024. Parmi les contributeurs à la performance, EssilorLuxottica, le leader mondial des verres de lunettes, des montures et des lunettes de soleil, a bien progressé et continue à exécuter sa stratégie de croissance rentable et durable. Son partenariat avec Meta dans les lunettes intelligentes a contribué à renforcer le sentiment positif. Lonza a rebondi fortement en 2024 après avoir rencontré des difficultés en 2023. L'entreprise suisse de sous-traitance pharmaceutique a acquis un grand site de production de Roche, augmentant encore ses capacités dans les produits biologiques. Schneider Electric, ajoutée au portefeuille plus tôt dans l'année, a contribué positivement à la performance. La demande pour les produits et services d'électrification reste soutenue, tirée par les grandes tendances que sont la digitalisation via les centres de données, l'IA et la transition énergétique. Ces facteurs ont plus que compensé la faiblesse des marchés de l'activité Automatismes industriels, notamment en Europe de l'Ouest. La consommation cyclique avec une exposition chinoise limitée (Ferrari, Inditex) et les fournisseurs de données font partie des autres contributeurs en 2024.

Dans le secteur de la consommation non cyclique, Davide Campari a été un détracteur à la performance. La croissance est freinée par le marché américain des spiritueux, qui reste faible après les fortes années post-Covid. Le nouveau directeur général, Simon Hunt, doit faire face à des défis alors que l'entreprise poursuit ses ambitions de croissance, dans un environnement de marges sous pression à court terme. L'Oréal a également connu une année difficile. Une contribution plus faible des prix en Europe et en Amérique du Nord et un marché de la beauté négatif en Chine ont pesé sur la croissance organique après trois années d'expansion à deux chiffres. La croissance globale reste positive grâce à la diversification de l'activité mais le ralentissement a pesé sur la valorisation.

Dans le secteur de la santé, Carl Zeiss Meditec, Straumann, Sartorius Stedim et Icon ont rencontré des problèmes temporaires affectant les attentes bénéficiaires, la valorisation de ces titres ou les deux. Ces entreprises, qui avaient généralement bien performé pendant et après la pandémie, ont connu une année 2024 plus compliquée pour diverses raisons. Chez Zeiss et Sartorius, une activité décevante s'est accompagnée de pressions sur les marges. Nous réévaluons régulièrement la thèse d'investissement de nos entreprises, en mettant l'accent sur leur avantage concurrentiel et leurs perspectives à long terme.

Deux des plus grandes positions du portefeuille – Novo Nordisk et ASML – ont été volatiles au cours de l'année. ASML prévoit une croissance 2025 plus faible qu'initialement escompté, mais la direction a confirmé ses objectifs pour 2030 lors d'une Journée Investisseurs au mois de novembre. En décembre, le cours de Novo Nordisk a chuté après des résultats décevants de phase 3 pour CagriSema, un traitement anti-obésité, avec une perte de poids inférieure aux attentes après 68 semaines (malgré tout supérieure à 20%). Un protocole flexible pourrait expliquer cette faiblesse relative, seuls 57% des patients ayant atteint la dose

maximale lors de l'étude clinique. Nous restons confiants dans la capacité de Novo Nordisk à saisir une part importante d'un marché de l'anti-obésité en pleine expansion.

La France ne ressort pas comme un détracteur majeur dans notre analyse de performance 2024, car nos titres français sont principalement des multinationales.

Nous avons ajouté plusieurs titres au portefeuille au cours de l'année. Nous avons progressivement remplacé notre position en Linde par une position en Air Liquide. Les deux entreprises de gaz industriels partagent des similitudes en termes de taille et de diversification des marchés, mais nous tablons désormais sur un potentiel de marge plus important chez Air Liquide, certes à partir d'un niveau moins élevé. Nous avons également initié une position sur Novonesis, une société danoise de « biosolutions » qui a été créée par le rapprochement entre Chr. Hansen et Novozymes. En octobre, nous avons initié une position en SAP : nous tablons sur une poursuite de la croissance rentable après une transition cloud de plusieurs années. Nous avons acheté Schneider Electric au cours de l'année et enfin initié une position dans le London Stock Exchange Group (LSEG), qui fournit des données et des infrastructures pour les marchés financiers.

Nous avons renforcé nos positions existantes dans Davide Campari, Dassault Systèmes et L'Oréal. Ces achats ont été financés par la sortie de Linde et la prise de bénéfices sur des titres comme ASML, Novo Nordisk, EssilorLuxottica, Accenture, Experian, Assa Abloy et Ryanair, principalement pour des raisons de valorisation.

Concernant les perspectives, nous tablons sur une croissance à deux chiffres des bénéfices du portefeuille en 2025. Notre optimisme repose sur plusieurs facteurs, parmi lesquels : (1) Une croissance forte attendue pour ASML et Novo Nordisk, soutenue respectivement par leur carnet de commandes et la demande élevée pour les médicaments GLP-1. (2) L'élimination d'effets post-Covid (par exemple le déstockage), qui ont freiné la croissance des bénéfices en 2024 pour certaines sociétés en portefeuille, devraient permettre aux tendances sous-jacentes de ressortir, notamment pour nos fournisseurs biopharmaceutiques. (3) Toutes choses égales par ailleurs, un dollar plus fort bénéficie à nos sociétés exposées au territoire nord-américain.

Comme chaque année, 2025 apportera son lot de risques et d'incertitudes. Bien que l'engouement pour l'IA puisse être durable, son développement ne sera pas nécessairement linéaire. Ailleurs, les perspectives pour les dépenses de consommation en Chine restent incertaines. La géopolitique, les tarifs douaniers et l'évolution des parités monétaires constituent des risques opérationnels supplémentaires qui ne peuvent être ignorés. Par conséquent, nous restons concentrés sur la diversification des moteurs de croissance et des facteurs de risque au niveau du portefeuille, au-delà des caractéristiques propres de qualité des entreprises.

Notre approche d'investissement est inchangée : sélectionner des entreprises de qualité capables de croître à long terme. Au fil du temps, nous nous attendons à ce que la croissance durable des fondamentaux des entreprises soit le principal moteur de performance du portefeuille.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LINDE PLC	11 533 052,44	187 206 274,00
AIR LIQUIDE SA	165 924 308,27	6 561 855,01
SCHNEIDER ELECTRIC SE	160 476 163,29	9 642 178,33
ACCENTURE PLC-CL A	13 728 454,49	138 467 718,03
ASML HOLDING NV	42 720 254,80	93 588 172,05
NOVO NORDISK A/S-B	23 220 017,51	108 048 878,03
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	41 445 411,71	48 178 313,99
EXPERIAN PLC	9 399 621,01	69 631 577,65
RYANAIR HOLDINGS PLC	16 862 158,11	61 124 031,11
WOLTERS KLUWER	67 015 884,35	8 013 952,13

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés
NEANT	NEANT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détenait pas d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Comgest Monde prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com.

REGLEMENTS SFDR* ET TAXONOMIE**

** Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.*

*** Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.*

La SICAV promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par la SICAV au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

EFFET DE LEVIER

Etant donné qu'aucun produit engendrant un effet de levier n'est présent dans ce portefeuille, de fait, l'engagement au titre des contrats financiers (standards et non standards) est nul.

POLITIQUE DE REMUNERATION :

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2023/2024 (du 01/10/2023 au 30/09/2024) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	8 675 901	127
Rémunérations variables	6 786 335	127
Rémunération globale	15 462 236	127

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2023/2024 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 498 332	26
Rémunérations variables	2 875 294	26
Rémunération globale	5 373 626	26

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2023/2024 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	1 862 280	21
Rémunérations variables	1 575 401	21
Rémunération globale	3 437 681	21

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de la SICAV et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.
 17, square Edouard VII 75009 Paris
 Tél. : 01 44 94 19 00
 e-mail : info@comgest.com

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COMGEST RENAISSANCE EUROPE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexes des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en

portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDI ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 14/03/25

ID: tx_AqWVz4BvdWMZ



SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REFLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST RENAISSANCE EUROPE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris,

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 14/03/25

ID: tx_AqWVz4BvdWMZ



7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	3 522 039 037,23
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 522 039 037,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	3 522 039 037,23
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 037 061,13
Comptes financiers	73 809 456,74
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	74 846 517,87
Total de l'actif I+II	3 596 885 555,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	3 568 478 474,64
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	12 279 918,76
Capitaux propres I	3 580 758 393,40
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	3 580 758 393,40
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	16 127 161,70
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	16 127 161,70
Total Passifs : I+II+III+IV	3 596 885 555,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	41 949 726,71
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	3 037 309,74
Sous-total produits sur opérations financières	44 987 036,45
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	44 987 036,45
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-64 978 312,95
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-64 978 312,95
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-19 991 276,50
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	610 721,50
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-19 380 555,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	478 801 369,67
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 816 192,78
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	470 985 176,89
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-24 379 139,50
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	446 606 037,39

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-440 572 450,53
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-446,92
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-440 572 897,45
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	25 627 333,82
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-414 945 563,63
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	12 279 918,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres (stock picking), en s'exposant sur les marchés d'actions européens.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	3 644 139 713,50	4 325 547 329,41	3 207 105 828,88	3 801 849 724,27	3 580 758 393,40
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C en EUR					
Actif net	2 661 617 868,37	3 228 863 891,54	2 381 796 952,83	2 769 082 178,04	2 593 847 317,07
Nombre de titres	13 291 200,3308	11 968 462,7108	11 246 053,4931	10 625 945,7089	9 932 598,1573
Valeur liquidative unitaire	200,25	269,78	211,78	260,59	261,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,29	25,32	4,67	15,30	32,58
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,39	-2,11	-1,30	-1,52	-1,78
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I en EUR					
Actif net	798 692 161,03	905 493 458,82	673 095 874,62	743 027 353,60	683 173 436,42
Nombre de titres	3 788 382,5163	3 172 203,7591	2 988 748,7498	2 668 035,4120	2 435 717,3602
Valeur liquidative unitaire	210,82	285,44	225,20	278,49	280,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,81	26,72	4,96	16,31	34,92
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,52	-1,00	-0,21	-0,33	-0,43
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P en EUR					
Actif net					393 485,11
Nombre de titres					1 509,5036
Valeur liquidative unitaire					260,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					32,21
Capitalisation unitaire sur revenu					-2,04
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z en EUR					
Actif net	183 829 684,10	191 189 979,05	152 213 001,43	289 740 192,63	303 344 154,80
Nombre de titres	905 347,3994	695 798,4082	702 459,6197	1 081 820,2526	1 125 141,3284
Valeur liquidative unitaire	203,04	274,77	216,68	267,82	269,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,41	25,73	4,77	15,69	33,58
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,59	-1,08	-0,32	-0,44	-0,55

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290947 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR0010913624 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0000295230 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C : Taux de frais maximum de 1,75% TTC

FR001400BE07 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P : Taux de frais maximum de 2% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement. Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	3 801 849 724,27
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	717 873 244,40
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-949 385 578,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-19 991 276,50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	470 985 176,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-440 572 897,45
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 580 758 393,40

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 410 637,1776	391 310 404,23
Actions rachetées durant l'exercice	-2 103 984,7292	-576 525 421,86
Solde net des souscriptions/rachats	-693 347,5516	-185 215 017,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 932 598,1573	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	633 515,9654	192 201 100,53
Actions rachetées durant l'exercice	-865 834,0172	-253 130 370,57
Solde net des souscriptions/rachats	-232 318,0518	-60 929 270,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 435 717,3602	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P		
Actions souscrites durant l'exercice	1 643,8286	450 040,78
Actions rachetées durant l'exercice	-134,3250	-35 443,90
Solde net des souscriptions/rachats	1 509,5036	414 596,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 509,5036	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	468 122,2736	133 911 698,86
Actions rachetées durant l'exercice	-424 801,1978	-119 694 341,88
Solde net des souscriptions/rachats	43 321,0758	14 217 356,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 125 141,3284	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
COMGEST RENAISSANCE EUROPE C FR0000295230	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 593 847 317,07	9 932 598,1573	261,14
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I FR0010913624	Capitalisation	Capitalisation	EUR	683 173 436,42	2 435 717,3602	280,48
COMGEST RENAISSANCE EUROPE P FR001400BE07	Capitalisation	Capitalisation	EUR	393 485,11	1 509,5036	260,67
COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z FR0013290947	Capitalisation	Capitalisation	EUR	303 344 154,80	1 125 141,3284	269,60

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	SUISSE +/-	IRLANDE +/-	DANEMARK +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 522 039,04	1 039 346,86	570 320,37	427 591,91	345 763,32	340 791,04
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 522 039,04					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	73 809,46				73 809,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					73 809,46

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	73 809,46						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	73 809,46						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	DKK	GBP	USD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	427 591,91	340 791,04	202 149,46	132 616,45	54 582,58
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances			245,27		
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	427 591,91	340 791,04	202 394,73	132 616,45	54 582,58

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	791 792,19
	Coupons et dividendes en espèces	245 268,94
Total des créances		1 037 061,13
Dettes		
	Rachats à payer	862 183,72
	Frais de gestion fixe	15 264 977,98
Total des dettes		16 127 161,70
Total des créances et des dettes		-15 090 100,57

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	50 690 742,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 849 156,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 006,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 435 407,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-19 380 555,00
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-19 380 555,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-19 380 555,00

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-17 702 767,07
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-17 702 767,07
Sommes distribuables au titre du revenu net	-17 702 767,07
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-17 702 767,07
Total	-17 702 767,07
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 049 813,45
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 049 813,45
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 049 813,45
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 049 813,45
Total	-1 049 813,45
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-3 083,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-3 083,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-3 083,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-3 083,19
Total	-3 083,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-624 891,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-624 891,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-624 891,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-624 891,29
Total	-624 891,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	446 606 037,39
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	446 606 037,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	446 606 037,39

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	323 695 655,96
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	323 695 655,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	323 695 655,96
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	323 695 655,96
Total	323 695 655,96
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	85 077 509,94
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	85 077 509,94
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	85 077 509,94
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	85 077 509,94
Total	85 077 509,94
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	48 621,69
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	48 621,69
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	48 621,69
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	48 621,69
Total	48 621,69
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	37 784 249,80
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	37 784 249,80
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	37 784 249,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	37 784 249,80
Total	37 784 249,80
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			3 522 039 037,23	98,36
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 522 039 037,23	98,36
Boissons			122 883 808,71	3,43
DAV CAM MIL - REGHS NPV	EUR	3 094 764	18 624 289,75	0,52
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	6 811 298	40 990 391,36	1,14
HEINEKEN NV	EUR	920 948	63 269 127,60	1,77
Compagnies aériennes			45 031 987,56	1,26
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	2 362 024	45 031 987,56	1,26
Composants automobiles			93 653 978,00	2,62
FERRARI NV	EUR	227 095	93 653 978,00	2,62
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			40 938 483,60	1,14
JERONIMO MARTINS	EUR	2 218 888	40 938 483,60	1,14
Distribution spécialisée			116 932 430,76	3,27
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	2 355 609	116 932 430,76	3,27
Equipements électriques			178 131 818,70	4,97
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	739 443	178 131 818,70	4,97
Equipements et fournitures médicaux			579 966 528,13	16,20
ALCON INC	CHF	1 641 592	134 518 008,21	3,76
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	EUR	589 208	26 820 748,16	0,75
COLOPLAST-B	DKK	611 212	64 438 616,70	1,80
ESSILORLUXOTTICA	EUR	832 854	196 220 402,40	5,48
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	343 860	64 886 382,00	1,81
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	764 579	93 082 370,66	2,60
Equipements et instruments électroniques			73 280 909,00	2,05
HALMA PLC	GBP	2 253 204	73 280 909,00	2,05
Hôtels, restaurants et loisirs			106 749 640,80	2,98
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 565 244	106 749 640,80	2,98
Logiciels			216 144 046,20	6,04
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3 695 735	123 807 122,50	3,46
NEMETSCHEK SE	EUR	559 512	52 370 323,20	1,46
SAP SE	EUR	169 135	39 966 600,50	1,12
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			147 273 034,32	4,11
ICON PLC	USD	307 938	62 363 764,35	1,74
LONZA GROUP NOM.	CHF	148 718	84 909 269,97	2,37
Producteur et commerce d'énergie indépendants			148 773 027,44	4,15
AIR LIQUIDE SA	EUR	948 082	148 773 027,44	4,15
Produits alimentaires			50 282 934,63	1,40
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC	CHF	4 686	50 282 934,63	1,40

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			127 177 687,73	3,55
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	1 140 964	62 378 359,69	1,74
SIKA AG-REG	CHF	281 793	64 799 328,04	1,81
Produits de soins personnels			125 644 574,55	3,51
L'OREAL	EUR	167 543	57 274 574,55	1,60
L'OREAL SA-PF	EUR	200 000	68 370 000,00	1,91
Produits pharmaceutiques			213 974 060,81	5,98
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2 556 325	213 974 060,81	5,98
Produits pour l'industrie du bâtiment			130 331 550,78	3,64
ASSA ABLOY AB-B	SEK	1 910 975	54 582 583,58	1,52
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	1 075 216	75 748 967,20	2,12
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			257 423 444,30	7,19
ASML HOLDING NV	EUR	379 289	257 423 444,30	7,19
Services aux entreprises			70 252 683,82	1,96
ACCENTURE PLC-CL A	USD	206 790	70 252 683,82	1,96
Services aux professionnels			226 859 071,07	6,34
EXPERIAN PLC	GBP	2 216 782	92 365 916,67	2,58
WOLTERS KLUWER	EUR	838 486	134 493 154,40	3,76
Services financiers diversifiés			133 012 991,62	3,71
ADYEN NV	EUR	67 161	96 510 357,00	2,69
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	267 438	36 502 634,62	1,02
Soins et autres services médicaux			43 394 908,90	1,21
AMPLIFON SPA	EUR	1 746 274	43 394 908,90	1,21
Textiles, habillement et produits de luxe			273 925 435,80	7,65
ADIDAS AG	EUR	304 231	72 041 900,80	2,01
HERMES INTERNATIONAL	EUR	44 639	103 651 758,00	2,90
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	154 574	98 231 777,00	2,74
Total			3 522 039 037,23	98,36

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 522 039 037,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	74 846 517,87
Autres passifs (-)	-16 127 161,70
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	3 580 758 393,40

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	EUR	9 932 598,1573	261,14
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	2 435 717,3602	280,48
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE P	EUR	1 509,5036	260,67
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	1 125 141,3284	269,60

COMGEST RENAISSANCE EUROPE

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 601 853 042,71	3 110 725 093,15
Actions et valeurs assimilées	3 601 853 042,71	3 110 725 093,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 601 853 042,71	3 110 725 093,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	6 310 979,44	4 779 813,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 310 979,44	4 779 813,38
COMPTES FINANCIERS	216 818 517,75	115 962 477,99
Liquidités	216 818 517,75	115 962 477,99
TOTAL DE L'ACTIF	3 824 982 539,90	3 231 467 384,52

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 596 262 076,27	3 151 909 184,43
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	223 155 619,82	70 769 076,43
Résultat de l'exercice (a,b)	-17 567 971,82	-15 572 431,98
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	3 801 849 724,27	3 207 105 828,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	23 132 815,63	24 361 555,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	23 132 815,63	24 361 555,64
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	3 824 982 539,90	3 231 467 384,52

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 643 006,24	62 703,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	36 909 896,95	40 060 324,24
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	39 552 903,19	40 123 028,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	219 873,24
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	219 873,24
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	39 552 903,19	39 903 154,92
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	57 244 087,73	55 814 281,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-17 691 184,54	-15 911 126,77
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	123 212,72	338 694,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-17 567 971,82	-15 572 431,98

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290947 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR0010913624 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0000295230 - Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C : Taux de frais maximum de 1,75% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement. Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 207 105 828,88	4 325 547 329,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	721 365 534,10	518 798 291,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-853 835 939,74	-722 281 543,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	230 081 675,53	180 261 235,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 078 757,67	-121 218 314,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 502 731,87	-4 773 822,17
Différences de change	6 497 148,40	17 846 038,67
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	517 908 151,18	-971 162 259,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 320 993 462,23	803 085 311,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-803 085 311,05	-1 774 247 570,05
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-17 691 184,54	-15 911 126,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 801 849 724,27	3 207 105 828,88

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 818 517,75	5,70
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	216 818 517,75	5,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	435 544 602,77	11,46	433 091 149,39	11,39	370 332 281,09	9,74	287 201 608,38	7,55
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 713,81	0,01
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	1 174 159,79
	Souscriptions à recevoir	4 885 105,84
	Coupons et dividendes en espèces	251 713,81
TOTAL DES CRÉANCES		6 310 979,44
DETTES		
	Achats à règlement différé	3 473 835,54
	Rachats à payer	5 534 672,65
	Frais de gestion fixe	14 124 307,44
TOTAL DES DETTES		23 132 815,63
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-16 821 836,19

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 598 425,5682	388 133 775,88
Actions rachetées durant l'exercice	-2 218 533,3524	-533 969 827,36
Solde net des souscriptions/rachats	-620 107,7842	-145 836 051,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 625 945,7089	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	695 182,9374	180 370 119,73
Actions rachetées durant l'exercice	-1 015 896,2752	-263 808 239,44
Solde net des souscriptions/rachats	-320 713,3378	-83 438 119,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 668 035,4120	
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	609 002,7743	152 861 638,49
Actions rachetées durant l'exercice	-229 642,1414	-56 057 872,94
Solde net des souscriptions/rachats	379 360,6329	96 803 765,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 081 820,2526	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	45 437 120,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 825 025,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 729 175,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-17 567 971,82	-15 572 431,98
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-17 567 971,82	-15 572 431,98

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-16 186 435,32	-14 699 033,21
Total	-16 186 435,32	-14 699 033,21

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-903 885,13	-648 559,96
Total	-903 885,13	-648 559,96

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-477 651,37	-224 838,81
Total	-477 651,37	-224 838,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	223 155 619,82	70 769 076,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	223 155 619,82	70 769 076,43

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	162 647 597,83	52 588 169,35
Total	162 647 597,83	52 588 169,35

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	43 529 712,67	14 827 162,32
Total	43 529 712,67	14 827 162,32

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 978 309,32	3 353 744,76
Total	16 978 309,32	3 353 744,76

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	3 006 567 205,20	3 644 139 713,50	4 325 547 329,41	3 207 105 828,88	3 801 849 724,27
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C en EUR					
Actif net	2 097 463 998,74	2 661 617 868,37	3 228 863 891,54	2 381 796 952,83	2 769 082 178,04
Nombre de titres	11 543 708,2799	13 291 200,3308	11 968 462,7108	11 246 053,4931	10 625 945,7089
Valeur liquidative unitaire	181,69	200,25	269,78	211,78	260,59
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	10,41	10,29	25,32	4,67	15,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,65	-1,39	-2,11	-1,30	-1,52
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I en EUR					
Actif net	774 197 476,23	798 692 161,03	905 493 458,82	673 095 874,62	743 027 353,60
Nombre de titres	4 067 386,6850	3 788 382,5163	3 172 203,7591	2 988 748,7498	2 668 035,4120
Valeur liquidative unitaire	190,34	210,82	285,44	225,20	278,49
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	10,89	10,81	26,72	4,96	16,31
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	-0,52	-1,00	-0,21	-0,33
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z en EUR					
Actif net	134 905 730,23	183 829 684,10	191 189 979,05	152 213 001,43	289 740 192,63
Nombre de titres	735 539,9155	905 347,3994	695 798,4082	702 459,6197	1 081 820,2526
Valeur liquidative unitaire	183,41	203,04	274,77	216,68	267,82
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	10,49	10,41	25,73	4,77	15,69
Capitalisation unitaire sur résultat	0,05	-0,59	-1,08	-0,32	-0,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	332 713	61 272 426,08	1,61
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	586 907	58 009 887,88	1,53
NEMETSCHEK	EUR	771 605	60 555 560,40	1,59
TOTAL ALLEMAGNE			179 837 874,36	4,73
DANEMARK				
COLOPLAST B	DKK	608 825	63 050 472,53	1,66
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	3 281 260	307 281 808,56	8,09
TOTAL DANEMARK			370 332 281,09	9,75
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 231 132	79 875 844,16	2,10
INDITEX	EUR	2 895 092	114 153 477,56	3,00
TOTAL ESPAGNE			194 029 321,72	5,10
FRANCE				
DASSAULT SYST.	EUR	2 814 635	124 505 379,23	3,28
ESSILORLUXOTTICA	EUR	967 053	175 616 824,80	4,62
HERMES INTERNATIONAL	EUR	40 582	77 868 741,60	2,04
L'OREAL	EUR	67 695	30 506 751,75	0,80
L'OREAL SA-PF	EUR	200 000	90 130 000,00	2,37
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	178 872	131 220 499,20	3,45
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	342 516	82 032 582,00	2,16
TOTAL FRANCE			711 880 778,58	18,72
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	587 114	186 506 290,44	4,91
EXPERIAN PLC	GBP	3 530 431	130 453 407,90	3,43
ICON PLC	USD	373 294	95 657 749,13	2,52
KINGSPAN GROUP	EUR	1 071 017	83 967 732,80	2,20
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	4 553 760	86 862 972,00	2,29
TOTAL IRLANDE			583 448 152,27	15,35
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	1 739 456	54 514 551,04	1,43
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	2 640 140	26 969 030,10	0,71
FERRARI NV	EUR	267 055	81 505 186,00	2,14
TOTAL ITALIE			162 988 767,14	4,28
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	66 900	78 045 540,00	2,05
ASML HOLDING NV	EUR	433 502	295 518 313,40	7,77
DAV CAM MIL - REGHS NPV	EUR	3 094 764	31 613 014,26	0,83
HEINEKEN	EUR	1 146 389	105 399 004,66	2,78
WOLTERS KLUWER	EUR	446 148	57 419 247,60	1,51
TOTAL PAYS-BAS			567 995 119,92	14,94
PORTUGAL				
JERONIMO MARTINS	EUR	3 824 689	88 120 834,56	2,32
TOTAL PORTUGAL			88 120 834,56	2,32
ROYAUME-UNI				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HALMA PLC	GBP	2 593 610	68 360 801,34	1,81
LINDE PLC	USD	412 534	153 380 563,20	4,03
TOTAL ROYAUME-UNI			221 741 364,54	5,84
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	3 389 503	88 387 399,14	2,32
TOTAL SUEDE			88 387 399,14	2,32
SUISSE				
ALCON INC	CHF	1 635 185	115 449 654,08	3,04
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT UND SPRUNGLI AG	CHF	4 010	43 520 382,92	1,14
LONZA GROUP NOM.	CHF	158 949	60 471 400,77	1,60
SIKA AG-REG	CHF	280 693	82 634 908,14	2,17
STRAUMANN HOLDING	CHF	898 263	131 014 803,48	3,44
TOTAL SUISSE			433 091 149,39	11,39
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 601 853 042,71	94,74
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 601 853 042,71	94,74
Créances			6 310 979,44	0,17
Dettes			-23 132 815,63	-0,61
Comptes financiers			216 818 517,75	5,70
Actif net			3 801 849 724,27	100,00

Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	2 668 035,4120	278,49
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	1 081 820,2526	267,82
Action COMGEST RENAISSANCE EUROPE C	EUR	10 625 945,7089	260,59

8. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST RENAISSANCE EUROPE C

COMGEST S.A.

FR0000295230

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 070 EUR	2 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,3 %	-22,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 610 EUR	10 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,9 %	0,4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 670 EUR	15 070 EUR
	Rendement annuel moyen	6,7 %	8,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 260 EUR	20 470 EUR
	Rendement annuel moyen	42,6 %	15,4 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Février 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2014 et Juillet 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	483 EUR	1 777 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	4,9 %	2,7 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.3% avant déduction des coûts et de 8.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	300 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	170 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST RENAISSANCE EUROPE I

COMGEST S.A.

FR0010913624

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 070 EUR	2 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,3 %	-22,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 890 EUR	10 640 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,1 %	1,3 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 050 EUR	15 920 EUR
	Rendement annuel moyen	10,5 %	9,7 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 780 EUR	21 630 EUR
	Rendement annuel moyen	47,8 %	16,7 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Février 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2014 et Juillet 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	139 EUR	1 136 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	1,4 %	1,5 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.3% avant déduction des coûts et de 9.7% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	125 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z

COMGEST S.A.

FR0013290947

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 070 EUR	2 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,3 %	-22,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 730 EUR	10 420 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	0,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 830 EUR	15 570 EUR
	Rendement annuel moyen	8,3 %	9,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 470 EUR	21 150 EUR
	Rendement annuel moyen	44,7 %	16,2 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2021 et Février 2024 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Juillet 2014 et Juillet 2019 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	341 EUR	1 350 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,4 %	2,0 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.3% avant déduction des coûts et de 9.3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 6 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST RENAISSANCE EUROPE P

COMGEST S.A.

FR001400BE07

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers européens. Le produit est investi à hauteur de 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en titres de créance négociables, instruments monétaires, obligations et titres d'Etat orientés sur les marchés boursiers des pays de l'Union Européenne. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI Europe.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 10% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 070 EUR	2 870 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,3 %	-22,1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 830 EUR	10 470 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,7 %	0,9 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 970 EUR	15 340 EUR
	Rendement annuel moyen	9,7 %	8,9 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 670 EUR	20 840 EUR
	Rendement annuel moyen	46,7 %	15,8 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2021 et Février 2024 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Juillet 2014 et Juillet 2019 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	224 EUR	1 795 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	2,2 %	2,4 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.4% avant déduction des coûts et de 8.9% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.10% de la valeur de votre investissement par an. Cette classe ayant été récemment créée, le chiffre indiqué ici est une estimation des coûts.	210 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

<p>Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	Dénomination du produit :	COMGEST RENAISSANCE EUROPE	Identifiant d'entité juridique :	9695002493FX1L4OLC85
	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	●● <input type="checkbox"/> Oui		●● <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 31,29 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social	
<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S , mais n'a pas réalisé d'investissements durables	<input type="checkbox"/>		
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
<p>Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>Durant l'exercice clos à fin décembre 2024, les caractéristiques environnementales et/ou sociales de COMGEST RENAISSANCE EUROPE (la « SICAV ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive la Société de gestion a effectué une analyse ESG du marché pour identifier et exclure les sociétés présentant les critères ESG les plus faibles de l'univers investissable. Cela s'est traduit par une réduction de l'univers investissable d'au moins de 20 %. Cette analyse ESG a été appliquée à au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille.</p> <p>De plus, des politiques d'exclusion ont été appliquées afin d'exclure tout investissement dans : (i) les entreprises présentant des caractéristiques sociales négatives, notamment les entreprises qui (a) fabriquent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des</p>			

armes biologiques/chimiques, de l'uranium appauvri, des armes nucléaires, du phosphore blanc, des fragments non détectables et des lasers aveuglants (> 0 % du chiffre d'affaires), (b) fabriquent et/ou distribuent des armes conventionnelles (>10 % du chiffre d'affaires), (c) sont impliquées dans la fabrication directe de tabac (> 0 % du chiffre d'affaires), (d) sont impliquées dans la distribution de produits du tabac et/ou la fabrication et la fourniture de produits clés nécessaires à la production de produits du tabac (> 5 % du chiffre d'affaires), et (e) commettent de graves violations du Pacte mondial des Nations unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des normes de l'OIT ou encore des principes directeurs des Nations unies, et ne présentent aucune perspective d'amélioration ; et (ii) les entreprises présentant des caractéristiques environnementales négatives, notamment les exploitants de mines de charbon thermique (>0 % du chiffre d'affaires) et les producteurs d'électricité dont le bouquet énergétique comprenant du charbon dépasse des seuils relatifs ou absolus définis (et dont la production ou le chiffre d'affaires basé sur le charbon était égal ou supérieur à 10 % ou les producteurs d'électricité dont la capacité existante basée sur le charbon était égale ou supérieure à 5 GW), sans stratégie de sortie du charbon.

Enfin, les investissements durables de la SOCAV ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

1. Objectifs environnementaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

2. Objectifs sociaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux, et
- (ii) une communauté inclusive et durable.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité

A fin décembre 2024, la SICAV a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % des notes attribuées aux sociétés analysées par la Société de gestion;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre des politiques d'exclusion de la Société de gestion ; et
- (iii) 31,29 % des actifs étaient considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

	<p>La performance des indicateurs de durabilité (i) et (ii) ci-dessus a été similaire au titre des périodes précédentes clôturant à fin décembre 2023 et fin décembre 2022.</p> <p>Quant à l'indicateur de durabilité (iii), sa performance a été de 34,31 % au titre de l'exercice précédent clos à fin décembre 2023 et de 33,47 % au titre de l'exercice clos à fin décembre 2022.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?
	<p>La SICAV a investi 31,29 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.</p> <p><u>Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables</u></p> <p>La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :</p> <p>Pour les objectifs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)¹. <p>Pour les objectifs environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxinomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou - au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxinomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxinomie ("CapEx Contribuant Substantiellement") ; ou - le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxinomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxinomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou - une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).
<p>Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ? <p>Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, d'indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements</p>

¹ ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables.

contre la corruption et les actes de corruption.	étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
	<p><i>Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</i></p> <p>Les 14 PAIs obligatoires ont été examinés par la Société de gestion dans le cadre de son évaluation ESG des investissements durables. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est également appuyée sur une évaluation qualitative en utilisant des informations provenant directement de la société concernée ou de ses propres recherches lorsque des données quantitatives n'étaient pas disponibles.</p> <p>Pour les investissements durables appartenant à des secteurs considérés comme matériels, la Société de gestion a également évalué certains indicateurs facultatifs pertinents afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.</p> <p><i>Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?</i></p>
	<p>Pour s'assurer que les investissements durables étaient en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les "Principes directeurs"), la Société de gestion a examiné et a évalué les résultats obtenus de la revue des PAIs 10 (Violations des Principes directeurs) et 11 (Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des Principes directeurs) afin de s'assurer que les investissements durables de la SICAV n'avaient pas violé les Principes directeurs des Nations Unies au cours de l'exercice et qu'ils avaient mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs. En l'absence de données, l'équipe d'investissement de la Société de gestion a procédé à leur propre évaluation qualitative en examinant des informations supplémentaires, notamment les politiques et procédures des sociétés concernées, les controverses signalées par des fournisseurs tiers, l'adhésion des sociétés concernées au Pacte mondial des Nations Unies ou encore les rapports des ONG.</p>
	<p>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p>
	<p>Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?</p>
	<p>La SICAV a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant en surveillant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires.</p>

L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux :

- les PAIs 1 à 6 « Emissions de gaz à effet de serre » : les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions et dont les émissions sont donc inhérentes à leur activité. Nous avons engagé un dialogue avec les entreprises les plus émettrices et avons reçu des retours positifs sur leurs engagements en matière de réduction des émissions. Par exemple, Linde et Air Liquide ont mis en place des stratégies et des plans d'action clairs pour décarboner leur mix énergétique, avec des objectifs transparents et des contrats avec leurs fournisseurs. De plus, ces entreprises ont lancé des programmes d'investissement pour aider leurs clients à réduire l'empreinte carbone de leurs opérations. Nous entretenons un dialogue étroit avec ces entreprises depuis plusieurs années et avons constaté des avancées concrètes dans leurs stratégies climatiques.

- les PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets » : La principale difficulté réside dans la qualité et la couverture des données. Nous poursuivrons notre engagement auprès de notre fournisseur de données ainsi qu'avec les entreprises en portefeuille afin d'améliorer la transparence et la qualité du reporting. Concernant plus particulièrement le PAI 9 « Déchets », nous avons engagé un dialogue avec deux des contributeurs principaux.

- le PAI 12 « Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé » : Nous constatons une amélioration du taux de couverture de cet indicateur ainsi qu'une réduction de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Nous poursuivrons notre dialogue avec les entreprises sur ce sujet lorsque cela sera pertinent.

- Le PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance » : Le pourcentage agrégé est plutôt satisfaisant, dépassant les 40 %, bien qu'il reste en deçà du seuil des 50 %. Dans le cadre de notre dialogue avec les entreprises du portefeuille, nous continuerons à aborder les sujets liés à la diversité et à l'inclusion, en encourageant les entreprises à nommer davantage de femmes à leur conseil d'administration.

À l'issue de l'examen des PAIs, l'équipe d'investissement de la Société de gestion poursuivra leur suivi et mènera des actions d'engagement lorsque cela sera jugé pertinent.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

À fin décembre 2024, les principaux investissements de la SICAV étaient les suivants :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novo Nordisk A/S Class B	Pharma/Santé	8,26	Danemark
ASML Holding NV	Technologie	7,95	Pays Bas
EssilorLuxottica SA	Pharma/Santé	5,11	France
Accenture Plc Class A	Technologie	4,17	Irlande
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Conso. Cyclique	3,63	France
Alcon AG	Pharma/Santé	3,46	Suisse
Experian PLC	Industrie	3,34	Royaume-Uni
Dassault Systemes SE	Technologie	3,14	France
Straumann Holding AG	Pharma/Santé	2,98	Suisse
Industria de Diseno Textil, S.A.	Conso. Cyclique	2,90	Espagne
Schneider Electric SE	Industrie	2,90	France
Linde plc	Produits De Base	2,80	Royaume-Uni

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024 et sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables était de 31,29 % et incluait 17,74 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 13,55 % d'investissements durables ayant un objectif social :

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852	
Objectifs environnementaux	%
L'atténuation du changement climatique	17,74%

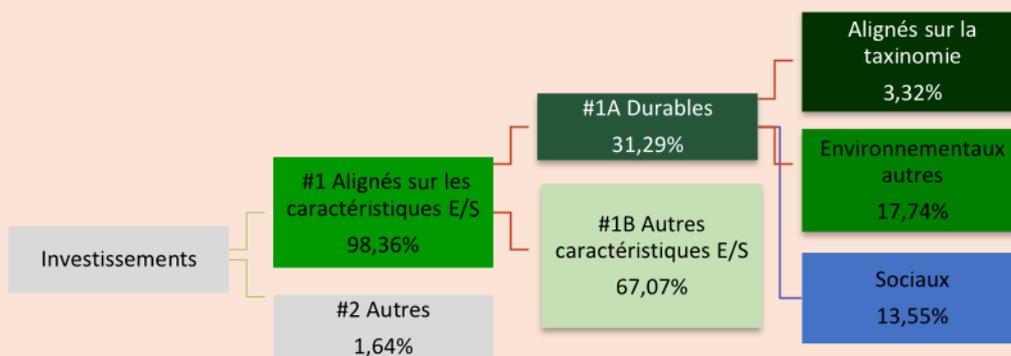
Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus	
Objectifs sociaux	%
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	8,92%
Une communauté inclusive et durable	4,63%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2024, l'allocation des actifs était la suivante :

- 98,36 % des actifs de la SICAV étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par la SICAV dont 31,29 % d'investissements durables ;
- 1,64 % des actifs de la SICAV n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

A fin décembre 2024, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% d'actifs
Pharma/Santé	27,50%
Technologie	17,23%
Conso. Cyclique	16,51%
Industrie	16,21%
Conso. Non Cyclique	9,49%
Produits de base	7,71%
Services Financiers	3,71%
Liquidités	1,64%

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2024, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

Sous-industrie	% d'actifs
Fournitures Médicales	11,04%
Vêtements, accessoires et produits de luxe	7,65%
Matériaux et équipements semi-conducteurs	7,19%
Services de Recherche et Conseil	6,34%
Logiciels d'Application	6,04%
Produits Pharmaceutiques	5,98%
Outils et Services Appliqués aux Sciences Biologiques	5,93%
Composants et Équipements Électriques	4,97%
Gaz Industriels	4,15%
Produits pour l'Industrie du Bâtiment	3,64%
Produits Chimiques Spécialisés	3,55%
Produits de soins personnels	3,51%
Équipements Médicaux	3,35%
Vente au Détail de Vêtements	3,27%
Hotels, centres de villégiature et compagnies de croisière	2,98%
Services de traitement des transactions et des paiements	2,70%
Constructeurs Automobiles	2,62%
Équipements et instruments électroniques	2,05%
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	1,96%
Brasseurs	1,77%
Distillateurs et Négociants de Vins	1,66%
Liquidités	1,64%
Aliments et Viandes Conditionnés	1,40%
Companies aériennes de passagers	1,26%
Distribution de Produits de Santé	1,21%

Vente au détail de Produits Alimentaires	1,14%
Bourses et données financières	1,02%

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.



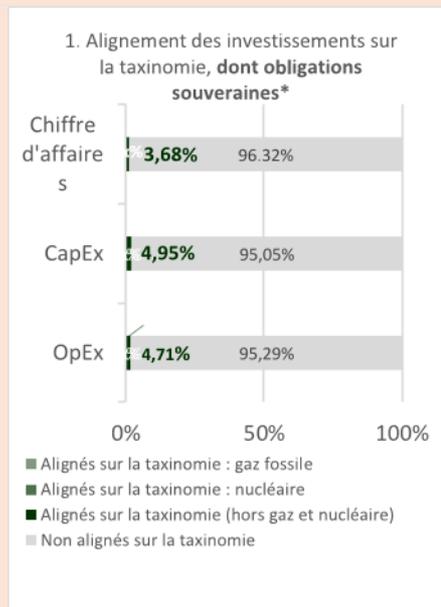
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE (en prenant en compte le chiffre d'affaires des entreprises en question) était de 3,32 % de l'actif net de la SICAV.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE² ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

<p>les activités opérationnelles vertes.</p>	<p>* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.</p>
<p> Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.</p>	<p>● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?</p> <p>A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net de la SICAV.</p> <p>● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?</p> <p>Au titre de l'exercice précédent clos à fin septembre 2023, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 1,29 %.</p> <p> Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?</p> <p>A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 17,74 % de l'actif net de la SICAV. Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.</p> <p> Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?</p> <p>A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 13,55% de l'actif net de la SICAV.</p> <p> Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?</p> <p>A fin décembre 2024, la SICAV détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme.</p>
<p></p>	<p>Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?</p>
	<p>Plusieurs mesures ont été prises pour d'atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024 :</p> <p>Activités d'engagement : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.</p> <p>Ainsi, au cours de l'exercice, 34 activités d'engagement ont été menées avec 21 sociétés présentes dans le portefeuille de la SICAV, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont 17,6% de l'activité portaient sur des problématiques environnementales, 44,1 % sur des</p>

problématiques de gouvernance, 11,8 % sur des problématiques sociales et 26,5 % sur des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ainsi, au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024, la société de gestion a voté à l'ensemble des assemblées générales tenues par les sociétés détenues en portefeuille :

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	84,9%
Votes « Contre »	14,8%
Abstention ou Refus de voter	0,3%
Votes en accord avec la direction	85,1%
Votes contre la direction	14,9%